

Rapport d'enquête sur l'aide bilatérale du Japon en matière de santé en Afrique

Le renforcement de la participation des communautés est la clé pour maximiser l'impact de l'APD japonaise pour la santé en Afrique.

Africa Japan Forum¹

EANNASO²

RAME³

Synthèse

Le Japon est l'un des principaux pays en matière de santé mondiale. Ses contributions comprennent la création du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans les années 2000 et l'intégration de la "Couverture Sanitaire Universelle" (CSU) depuis les années 2010. En revanche, il convient de se demander si l'aide bilatérale du Japon dans le secteur de la santé contribue suffisamment au travail de santé au niveau local en Afrique.

Africa Japan Forum a mené une enquête par questionnaire et par entretiens entre avril et juillet 2022 en collaboration avec des Organisations de la Société Civile travaillant sur le SIDA, la tuberculose et le paludisme, les trois principales maladies infectieuses en Afrique, et sur le renforcement des systèmes de santé au niveau local. L'enquête, qui a reçu 105 réponses de 33 pays, a révélé que l'aide bilatérale japonaise à la santé en Afrique a contribué dans une certaine mesure au renforcement des systèmes de santé publique, principalement au niveau gouvernemental. Cependant, il y a un manque de soutien aux organisations communautaires et de la société civile travaillant sur les activités de santé, en particulier dans les situations/environnements vulnérables, à l'exception de certains "pays prioritaires" désignés par le gouvernement. Les organisations de la société civile sont désireuses de s'engager dans un dialogue et une coopération constructifs avec les agences d'aide et les missions diplomatiques japonaises.

À court terme, l'un des moyens efficaces d'aborder de manière globale le renforcement des systèmes de santé en Afrique consiste à soutenir les organisations internationales disposant de canaux de financement ouverts aux organisations de la société civile africaine. En s'appuyant sur son soutien intergouvernemental actuel au renforcement des systèmes de santé, le Japon doit accélérer le dialogue et la collaboration avec les organisations de la société civile et développer des canaux permettant de fournir des fonds et des technologies directement à ces organisations. En outre, ce rapport suggère le développement d'un schéma coordonné pour utiliser une certaine partie de l'aide bilatérale pour soutenir les organisations internationales et améliorer le travail de santé plus efficacement au niveau communautaire.

¹ Africa Japan Forum, basée à Tokyo, au Japon.

² East African National Networks of AIDS and Health Services Organizations, basée à Arusha, en Tanzanie.

³ Réseau Accès aux Médicaments Essentiels, basé à Ouagadougou, Burkina Faso.

1 . Objet de l'enquête

Depuis la fin des années 1990, le gouvernement japonais a identifié la " sécurité humaine " comme le concept le plus important de l'aide japonaise et a placé la santé mondiale au centre des objectifs à atteindre. Dans les années 2000, le Japon a plaidé pour la création du Fonds mondial, une organisation internationale chargée de financer les trois principales maladies infectieuses (VIH/SIDA, tuberculose et paludisme) et le renforcement des systèmes de santé, et est devenu l'un des principaux donateurs après sa création. Dans les années 2010, le Japon a également mené l'intégration de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), où tout le monde a accès à des services de santé de qualité et nécessaires sans avoir à supporter des coûts élevés, et a joué un rôle de premier plan dans la création de CSU 2030, un organisme de coordination pour la CSU.

En 2022, le Japon a élaboré une stratégie de santé mondiale pour 2030, en tenant compte de l'impact de la pandémie de COVID-19. La stratégie a identifié comme objectif politique la réalisation d'une CSU plus résiliente, équitable et durable par le renforcement des systèmes de santé nationaux. Elle identifie également les communautés comme un fondement important des systèmes de santé et met l'accent sur le renforcement des capacités communautaires et la promotion des Soins de Santé Primaires (SSP) et de la promotion de la santé pour garantir la richesse du capital social dans les communautés. La stratégie stipule que la société civile est une partie prenante essentielle à la réalisation de la santé universelle et un partenaire important et égal dans la stratégie de santé mondiale du Japon, et que la coopération et le dialogue doivent être renforcés avec les organisations de la société civile nationale et internationale, en particulier les petites et moyennes organisations de la société civile locale travaillant au niveau de la base dans les pays en développement.

Le Japon accorde la priorité aux questions de santé en Afrique et fournit une aide bilatérale à cette fin. La 8e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), qui se tiendra en 2022, constitue une excellente occasion d'évaluer l'aide multilatérale et bilatérale du Japon. Africa Japan Forum a saisi cette opportunité pour travailler avec deux plateformes régionales qui rassemblent des organisations de la société civile travaillant sur les trois principales maladies infectieuses et le renforcement des systèmes de santé au niveau de la base en Afrique. Il a enquêté sur la façon dont l'aide au développement du Japon dans le secteur de la santé (ADS), en particulier l'aide bilatérale ADS, est perçue par ces organisations de la société civile. Sur la base des résultats de l'enquête, des recommandations ont été élaborées sur la manière dont l'aide au développement du Japon et la société civile africaine devraient collaborer et coopérer.

2 . Méthodologie de l'enquête

Des questionnaires en ligne et des entretiens ont été menés pour évaluer les perceptions des organisations de la société civile travaillant à la lutte contre les trois principales maladies infectieuses et au renforcement des systèmes de santé à la base dans les pays africains, par rapport à l'aide au

développement bilatérale japonaise pour la santé (ADS). L'enquête a été menée en collaboration avec « Eastern Africa National Networks of AIDS and Health Service Organizations » (EANNASO) pour l'Afrique anglophone et lusophone, et le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) pour l'Afrique francophone.

Les deux réseaux hébergent les plates-formes pour l'Initiative stratégique sur l'Engagement Communautaire (CE-SI), une vaste initiative du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial), en Afrique anglophone, lusophone et francophone. Ils travaillent beaucoup avec les Organisations de la Société Civile et les organisations communautaires liées à l'Initiative.

Les Organisations de la Société Civile et les organisations communautaires impliquées dans la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme et le renforcement des systèmes de santé au niveau communautaire ont été le principal objet de l'enquête et des entretiens dans cette étude. C'est parce que leurs efforts sur le VIH/SIDA, la tuberculose et le renforcement des systèmes de santé au niveau communautaire en Afrique sub-saharienne se sont mobilisés à grande échelle avec l'engagement actif de divers groupes en situation de vulnérabilité et de marginalisation, tels que les femmes, les jeunes et les enfants, les minorités ethniques, les migrants et les personnes LGBTQI+ et ont été intégrés dans le secteur de la santé dans la région.

Afin d'éviter le biais qui peut résulter d'une focalisation sur ces réseaux, nous avons également appelé les membres africains du groupe consultatif du Mécanisme d'Engagement de la Société Civile (Civil Society Engagement Mechanism (CSEM)) de la CSU2030 (UHC2030), le mécanisme de coordination internationale pour promouvoir la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), à répondre au questionnaire et avons reçu plusieurs réponses de leur part.

L'enquête, menée par les organisations EANNASO et RAME à travers l'Afrique, a reçu 105 réponses de 33 pays africains, dont des pays anglophones, lusophones et francophones. L'enquête a interrogé le niveau de reconnaissance de l'Aide au Développement pour la Santé (ADS) au Japon et son efficacité dans les communautés. Elle demandait également de comparer le Japon et d'autres organisations d'aide telles que le Fonds mondial, ainsi que des opinions sur l'ADS japonais. Le questionnaire se compose des six parties suivantes ;

- ① Informations sur l'organisation répondante,
- ② Connaissance de l'Aide Publique au Développement (APD) japonaise,
- ③ Expérience et évaluation de l'ADS japonaise,
- ④ Comparaison du Japon avec d'autres organismes d'aide,
- ⑤ Expérience et évaluation du Fonds mondial,
- ⑥ Recommandations politiques sur l'ADS japonaise.

Sur la base des résultats du questionnaire, 10 personnes au total, originaires d'Ethiopie, du Ghana, de la République de Guinée, du Kenya, de Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Nigeria, du Burkina Faso, de Madagascar et de Mauritanie, ont été interrogées en juillet 2022.

3. Résultats de l'enquête

Les résultats de l'enquête par questionnaire sont les suivants.

(1) Connaissance et reconnaissance l'ADS japonaise

Plus de 75% des personnes interrogées connaissaient l'existence de l'APD japonaise en Afrique, comme le développement d'infrastructures telles que les routes, les ponts et les écoles. Cependant, en ce qui concerne l'ADS, les pourcentages ont baissé à 37% pour la fourniture d'équipements et d'installations tels que la construction et la réhabilitation d'hôpitaux, 13% pour la formation, 20% pour l'amélioration du système de santé et 12% pour les volontaires de l'agence japonaise de coopération internationale (Japan Internationale Cooperation Agency -JICA).

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer l'ADS japonaise en termes d'accès et d'utilité, plus de 60% des personnes interrogées ont répondu qu'il était presque inaccessible aux personnes travaillant dans les communautés. Les réponses descriptives au questionnaire ont indiqué que " l'ADS japonaise est principalement réalisée au niveau du gouvernement central et est à peine connue ici" et "il n'y a pas d'activités pour impliquer les Organisations de la Société Civile (OSC) travaillant dans les communautés. Même s'il y en a, l'information n'est pas du tout transmise". De nombreuses personnes interrogées ont suggéré la divulgation des informations au niveau communautaire, la facilitation du dialogue et de la coopération avec les organisations de la société civile locales, et le renforcement des systèmes de coopération qui ciblent directement les communautés.

Concernant les questions sur l'efficacité, l'impact et la contribution des communautés, de nombreux répondants ont déclaré qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence de l'ADS japonaise et qu'ils n'étaient donc pas en mesure de l'évaluer. Cependant, contrairement à l'accès, , certains répondants qui avaient bénéficié du DAH japonais en particulier, ont donné une évaluation positive. Les personnes interrogées qui avaient participé à la TICAD ont exprimé leurs attentes et leur appréciation de la contribution du Japon. Dans le même temps, certains ont également suggéré qu'il serait efficace de diffuser les informations sur l'ADS japonaise, de promouvoir le dialogue et la collaboration avec les travailleurs communautaires, et de s'associer à des organisations internationales telles que le Fonds mondial qui ont l'expérience du travail dans les communautés.

(2) Réponses au questionnaire.

A) APD globale du Japon

Avez-vous vu, entendu ou utilisé quelque chose à propos de l'APD japonaise dans votre pays ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	52	17	75.4%
Anglo & Lusophone	27	9	75.0%
total	79	26	75.2%

B) Expérience avec l'ADS japonaise

Connaissez-vous des installations ou des équipements fournis dans votre pays par l'ADS japonaise ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	28	41	40.6%
Anglo & Lusophone	11	25	30.6%
total	39	66	37.1%

Avez-vous connaissance de cours de formation organisés par l'ADS japonaise dans votre pays ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	7	62	10.1%
Anglo & Lusophone	7	29	19.4%
total	14	91	13.3%

Connaissez-vous le système de santé établi par l'APD japonaise dans votre pays ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	12	57	17.4%
Anglo & Lusophone	9	27	25.0%
total	21	84	20.0%

Avez-vous rencontré des volontaires de la JICA pour l'ADS qui ont été envoyés dans votre pays ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	9	60	13.0%
Anglo & Lusophone	4	32	11.1%
total	13	92	12.4%

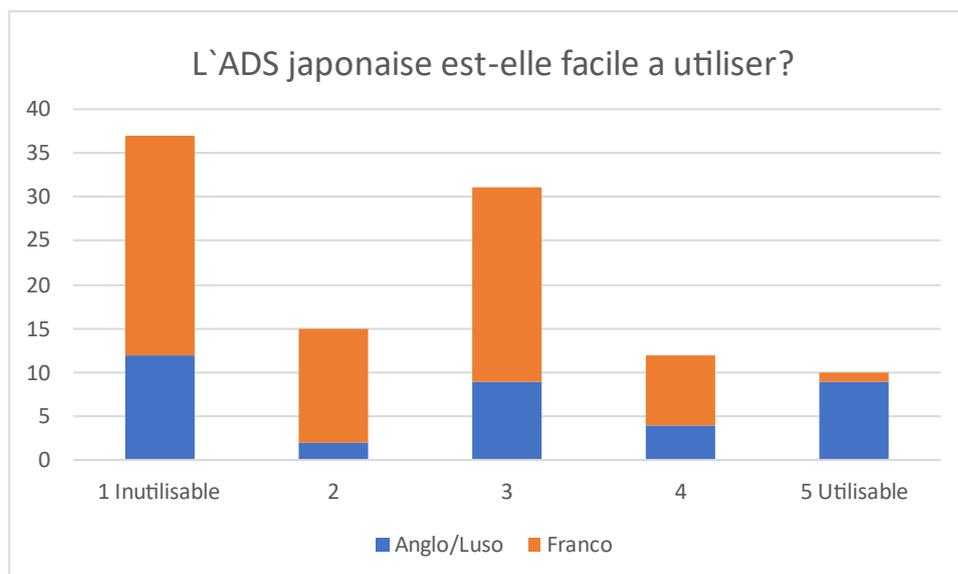
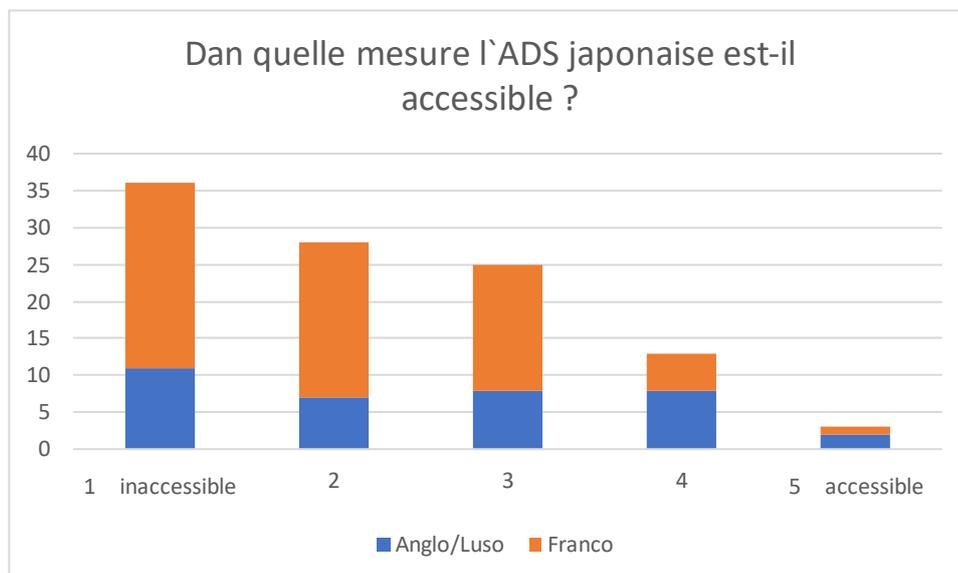
Avez-vous créé une proposition de projet de soins de santé et demandé l'aide du Japon ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	10	59	14.5%
Anglo & Lusophone	5	31	13.9%
total	15	90	14.3%

Avez-vous mis en œuvre un projet de soins de santé par le biais de l'APD japonaise ?

	OUI	NON	OUI (%)
Francophone	6	63	8.7%
Anglo & Lusophone	2	34	5.6%
total	8	97	7.6%

C) Classement en 5 étapes de l'ADS japonaise



(3) Recommandations de la société civile africaine : Partenariat entre l'ADS japonaise et la société civile locale dans la communauté.

Afin d'améliorer l'impact du ADS japonaise en Afrique, beaucoup ont insisté sur l'interaction, le dialogue et le renforcement des liens avec les organisations de la société civile au niveau local.

- "Le Japon devrait augmenter son aide par le biais des organisations de la société civile et des

organisations communautaires. De plus, le Japon devrait rendre publique les informations sur les projets qu'il initie." (Personnel clé d'une plateforme regroupant des organisations de la société civile en Afrique francophone : Burkina Faso)

- "Le Japon devrait augmenter l'aide axée sur la communauté afin d'être davantage centré sur elle." (Personnel clé d'une plateforme regroupant des organisations de la société civile anglophones et lusophones : Kenya)
- "Pour améliorer et renforcer davantage l'ADS japonaise, nous devons nous assurer que les groupes communautaires et la société civile sont impliqués, au moins en tant qu'observateurs, de la conception à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation." (Personnel de réseau qui coordonne les réseaux d'organisations de la société civile du secteur de la santé en Afrique : Ethiopie)
- "Je recommanderais de créer un mécanisme de financement pour les petites organisations. Vous serez surpris de voir de bons projets avec de grands impacts" (Personnel d'une organisation de la société civile travaillant sur des activités liées au VIH au niveau communautaire : Cameroun)
- "Le Japon doit élaborer des programmes clairs et inclusifs pour les populations clés et améliorer la transparence afin que les organisations de la société civile aient accès aux fonds" (Personnel d'une organisation de la société civile travaillant sur des activités liées au VIH au niveau communautaire : Burundi)
- "Le Japon devrait aller au-delà du travail avec le gouvernement central et travailler directement avec les organisations de la société civile pour un développement endogène et des systèmes de santé résilients des communautés" (Personnel d'une organisation de la société civile travaillant sur des activités liées au VIH au niveau communautaire : la République Démocratique du Congo) .

Certains ont suggéré de créer un partenariat entre le Fonds mondial, que le Japon soutient en tant qu'aide multilatérale, et l'ADS du Japon en tant que coopération bilatérale.

- "Pourquoi ne pas s'inspirer du Fonds mondial, qui travaille avec la société civile et les communautés, et pas seulement avec le gouvernement central ?" (personnel d'organisations de la société civile travaillant sur des activités liées au VIH au niveau communautaire : la République Démocratique du Congo)
- "L'aide japonaise devrait établir des facilités d'assistance technique auxquelles les communautés peuvent avoir accès, afin de maximiser l'impact du financement du Fonds mondial, comme 'Back up santé' en Allemagne et 'L'initiative' en France" (Key staff sur la plateforme de rassemblement des organisations de la société civile anglophones et lusophones : Kenya)

Recommandation : L'aide bilatérale du Japon devrait financer directement l'amélioration de la santé au niveau de la base en Afrique.

L'enquête a révélé qu'à l'exception du Ghana et d'autres pays ciblés par l'ADS japonaise, le nombre de projets liés à la santé dans l'aide bilatérale du Japon est relativement faible, et les possibilités pour les groupes de la société civile locale d'accéder aux projets liés à la santé sont limitées. Les réponses indiquent également que la majeure partie de l'aide bilatérale japonaise est destinée au renforcement des systèmes intergouvernementaux de santé publique, notamment en ce qui concerne la fourniture d'infrastructures et d'équipements sanitaires, et que les possibilités d'accès des groupes de la société

civile locale sont limitées. En outre, la réalité est qu'il y a peu de dialogue ou d'efforts pour établir des relations avec les principales organisations de la société civile et leurs réseaux au niveau national, qui travaillent en étroite collaboration avec les principales organisations internationales dans lesquelles le Japon investit des sommes importantes, comme le Fonds mondial. De nombreuses organisations de la société civile africaine souhaiteraient avoir plus d'opportunités de dialogue avec les agences d'aide japonaises et, sur cette base, veulent développer une collaboration directe et une coopération avec l'ADS japonaise au niveau communautaire.

Japon ADS dominé par le renforcement du système de santé gouvernemental, sans grand progrès dans les liens de base et la coopération avec la société civile.

A court terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Augmenter les contributions aux initiatives mondiales qui financent la santé communautaire, comme le Fonds mondial.
A plus long terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ "Bilateral Set Aside" ◆ Réforme des régimes d'APD en matière de santé pour permettre des contributions directes aux ONG et renforcer le dialogue et la collaboration (propositions concrètes ci-dessous).
Réforme du système d'APD du MOFA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Harmoniser les politiques d'aide aux pays et les plans glissants avec la stratégie mondiale en matière de santé et augmenter le nombre de pays axés sur la santé en Asie et en Afrique. ◆ Dons aux Micro-Projets Locaux Contribuant à la Sécurité Humaine (APL) <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des fonds pour "Non-hardware components" • Améliorer la transparence et la responsabilité dans l'appel à projets et la mise en œuvre. • Augmenter le budget et établir un "canal de financement stratégique" pour permettre de consacrer un certain pourcentage à des projets multinationaux, à des questions spécifiques et à la société civile. ◆ Aide aux subventions pour les projets des ONG japonaises <ul style="list-style-type: none"> • Rendre le système de partenariat avec les ONG facile à utiliser
Réforme du régime de la JICA	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer un nouveau régime permettant de verser des contributions aux ONG locales, sur la base de l'expérience de l'ancien régime. ◆ Programme de soutien au bien-être et au développement (1997-2003). ◆ Collaboration et coopération actives avec les ONG locales par le biais du programme de coopération technique.

schéma conceptuel

La stratégie mondiale pour la santé, lancée en mai 2022, soutient involontairement ces revendications de la société civile africaine. La stratégie identifie la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies (PPR) et la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) comme ses deux piliers. Elle souligne l'importance de la CSU qui ne laisse personne de côté et qui se concentre sur la vie et la dignité des individus et des communautés sur la base de la "sécurité humaine". À cet égard, s'il convient de maintenir le renforcement des systèmes de santé publique et de l'assurance maladie publique afin d'éviter l'appauvrissement dû aux coûts élevés des soins de santé, ainsi que la réduction ou l'élimination du "paiement direct" des frais de santé, il est important de renforcer la contribution des communautés aux questions de santé, en particulier pour les personnes en situation vulnérable.

Compte tenu de cette situation, les mesures suivantes sont recommandées pour réaliser les objectifs de la stratégie mondiale pour la santé d'ici 2030, date limite de sa mise en œuvre. Bien que l'on s'attende à

rencontrer de nombreux obstacles, certains nécessitant même des réformes institutionnelles, ils sont essentiels si le Japon veut apporter une contribution efficace à la santé mondiale future. Il est à espérer que la volonté politique s'exercera en vue de leur réalisation dans les meilleurs délais.

1. 1. Recommandations

(1) (1) À court terme

Augmenter les contributions financières aux organisations internationales qui peuvent financer la société civile locale, notamment le Fonds mondial. Étant donné que le Gouvernement du Japon donne la priorité à la CSU dans sa politique de santé mondiale, il doit plaider auprès du Fonds mondial pour qu'il augmente ses investissements en faveur des systèmes de santé résilients et durables (SSRD), notamment au niveau communautaire.

(2) A plus long terme

- ◎ Maintenir et élargir le soutien intergouvernemental actuel à la CSU au sujet du renforcement des systèmes de santé publique, tout en développant des canaux de soutien pour le financement direct et la coopération technique avec les communautés, afin d'intensifier les efforts pour réaliser " une CSU où personne n'est laissé de côté ".
- ◎ Développer un dispositif dans le cadre de l'aide bilatérale pour soutenir l'efficacité des projets mis en œuvre par le biais de l'aide multilatérale telle que le Fonds mondial. Trouver une bonne pratique de " mise de côté bilatérale " et la reproduire universellement pour renforcer les soins de santé primaires et secondaires au niveau communautaire.

2. A plus long terme : Création de mécanismes de dialogue et de collaboration, de contributions financières et de coopération technique au niveau communautaire.

Pour mettre en œuvre le point 1(2) susmentionné, il est recommandé de procéder comme suit.

(1) Engager un dialogue avec la société civile et les autres parties prenantes lors de la formulation de la politique d'aide aux pays et du plan glissant.

Inviter les représentants des sociétés civiles locales aux réunions du groupe de travail sur l'APD du Japon (ambassade du Japon et bureau de la JICA) dans le cadre de la formulation de la politique d'aide au pays. Dans les pays où la santé est une priorité, des dialogues doivent être organisés avec les réseaux de la société civile travaillant sur la santé et leurs idées doivent être prises en compte. En outre, le dialogue avec la société civile doit être activement mené et ses besoins doivent être pris en compte dans les phases de formulation et de suivi des projets.

(2) Créer des mécanismes pour soutenir financièrement les initiatives de santé communautaire.

L'une des raisons de l'évaluation prédominante de l'invisibilité" et de l'inaccessibilité" de l'ADS japonaise par les organisations locales de la société civile travaillant sur les trois principales maladies infectieuses au niveau communautaire dans cette enquête était les canaux extrêmement limités de financement et de coopération technique japonais disponibles pour les organisations locales de la société civile. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles l'ADS japonaise a été jugé "inaccessible" et "difficile d'accès". Les recommandations suivantes ont été formulées à cet égard :

① **Dons aux Micro-Projets Locaux Contribuant à la Sécurité Humaine**

Actuellement, la subvention pour les projets de sécurité humaine à la base est le seul moyen pour l'APD japonaise d'investir directement dans les organisations de la société civile locale. Toutefois, cette subvention présente les problèmes suivants ;

- Il peut être utilisé principalement pour du matériel ou des infrastructures et présente une faible prévisibilité en termes de développement communautaire car il est limité à une période d'un an et son montant est restreint.
- Il y a un manque de transparence dans le processus de demande, de sélection et d'adoption des projets, ainsi qu'un manque de responsabilité envers les organisations candidates.
- Comme la sélection et la mise en œuvre des projets sont laissées à l'ambassade japonaise respective, il n'est pas courant d'investir stratégiquement dans plusieurs pays ou dans des domaines spécifiques. Par conséquent, si le budget est considérable, de l'ordre de 15 milliards de yens par an, son impact stratégique n'est pas clair.

Les réformes suivantes sont recommandées pour résoudre ces problèmes et renforcer le lien entre la stratégie mondiale pour la santé et la réalisation de la CSU.

- a) S'assurer que l'aide financière pour les projets de sécurité humaine à la base accepte activement non seulement les projets de développement de matériel ou d'infrastructure, mais aussi ceux qui ont des "soft components".
- b) Offrir des possibilités d'information aux organisations de la société civile locale sur ce programme de subventions et tenir des dialogues réguliers avec les organisations de la société civile locale travaillant dans le domaine de la santé sur le plan opérationnel concernant la question de la santé.
- c) Pour les pays qui mettent l'accent sur la santé, harmoniser et gérer efficacement les projets de santé avec d'autres programmes d'aide. Pour les pays qui ne mettent pas l'accent sur la santé, les projets liés à la santé seront encouragés à appliquer ce régime.
- d) Augmenter le budget total de ce régime d'aide et utiliser ses 20 % pour établir un "canal de financement stratégique" afin de permettre des investissements stratégiques dans des domaines spécifiques dans plusieurs pays et secteurs. L'un des canaux pourrait être le "soutien aux initiatives de la société civile en matière de santé", afin de mettre un soutien financier stratégique à la disposition des organisations locales de la société civile.

② Aide aux subventions pour les projets des ONG japonaises

Le projet de partenariat avec les ONG fait partie de ce programme, qui encourage les ONG japonaises à travailler avec les organisations locales de la société civile et les organisations communautaires. Si elle permet aux organisations de la société civile homologues locales de recevoir des frais administratifs généraux, elles peuvent développer activement des projets basés sur des partenariats entre les ONG japonaises et les organisations de la société civile homologues locales dans le cadre de ce programme.

③ La mise en place par la JICA de dispositifs de soutien à la société civile locale et la promotion de la participation de la société civile aux projets de coopération technique liés à la santé.

Actuellement, la JICA ne dispose pas d'un canal de financement ou de coopération technique pour soutenir directement les organisations locales de la société civile. La "coopération technique de base" se limite aux projets menés par des organisations japonaises. En fait, de 1997 à 2003, la JICA a mis en place un "projet de soutien au bien-être du développement" pour aider les organisations de la société civile locale. Sur cette base, les réformes suivantes pourraient être mises en œuvre.

- a) Établir un nouveau programme visant à fournir des contributions financières et une coopération technique aux organisations de la société civile opérant au niveau communautaire dans les pays en développement, de manière à surmonter les problèmes des "projets d'aide sociale au développement", sur la base de l'évaluation du programme réalisée à l'époque.
- b) Conformément à la stratégie mondiale en matière de santé, une certaine partie du point a) sera consacrée au soutien des organisations locales de la société civile qui travaillent au niveau communautaire à la réalisation de la CSU "ne laissant personne de côté".
- c) Dans les projets de coopération technique élaborés dans le secteur de la santé, notamment en ce qui concerne les soins de la CSU, consulter les organisations locales de la société civile dès la phase de formulation du projet et veiller à ce que le contenu reflète leurs besoins. Veillez également à ce que les organisations de la société civile soient impliquées dans la mise en œuvre.
- d) S'assurer que les bureaux nationaux de la JICA s'engagent activement dans le dialogue avec les sociétés civiles locales, en particulier pour l'ADS.

(3) Coordination entre les organisations internationales telles que le Fonds mondial et l'aide bilatérale du Japon.

La création d'une nouvelle composante de l'aide bilatérale "Bilateral Set Aside" pour améliorer l'efficacité de l'aide apportée aux organisations internationales.

De nombreuses personnes interrogées dans le cadre de cette enquête ont suggéré que le Japon lie activement son aide bilatérale au Fonds mondial, dont le Japon est le cinquième plus grand contributeur.

À cet égard, une nouvelle composante de l'aide bilatérale (Bilateral Set Aside) pourrait être créée afin d'utiliser une partie de l'aide bilatérale japonaise pour améliorer l'efficacité de l'aide apportée à ces organisations internationales.

La "mise en réserve bilatérale" (Bilateral Set Aside) est l'utilisation d'une partie de l'aide bilatérale pour formuler et mettre en œuvre des projets du Fonds mondial et renforcer les systèmes de santé au niveau national. Les exemples sont le programme allemand "Back Up Santé" et "L'Initiative" de la France (anciennement l'Initiative 5%). Les États-Unis utilisent également une partie du plan d'urgence du président pour la lutte contre le sida (PEPFAR) sous la forme de "subventions communautaires PEPFAR", qui sont gérées par les ambassades américaines. Une initiative similaire pourrait être mise en place pour le Japon afin que les fonds versés au Fonds mondial puissent être utilisés plus efficacement. Compte tenu de la stratégie mondiale en matière de santé, les points suivants sont recommandés :

- ◎ Soutenir les initiatives au niveau communautaire dans le cadre du programme des systèmes résilients et durables pour la santé (SRDS) du Fonds mondial.
- ◎ Soutenir les initiatives sur les " déterminants sociaux de la santé " (DSS), qui peuvent être efficaces lorsqu'elles sont mises en œuvre conjointement avec les trois grandes maladies infectieuses du Fonds mondial et les mesures de SRDS.
- ◎ Le dialogue actif avec la société civile et sa réflexion sont des conditions préalables à la formation de propositions.

FIN